



ETRANGER



Ghana / Elections frauduleuses de 2016

John Mahama fait des déclarations à Oxford

Vendredi 10 mai 2019, l'ancien président John Mahama était l'invité d'une conférence sur la démocratie et les élections en Afrique contemporaine ...

PAGE 4

ART & CULTURES



Art africain

Les masques et statues en Afrique, des objets d'art ?

Dans les arts visuels, une œuvre d'art est un objet physique en deux ou trois dimensions qui remplit une fonction ...

PAGE 9

Changement climatique et effondrement des écosystèmes

Les scénarii les plus pessimistes toujours envisagés

PAGE 10

Elections locales

La Coalition des 14 du coq à l'âne

La Coalition des 14 partis de l'opposition participera aux prochaines élections locales que s'apprête à organiser le Togo en juin. Dans une lettre qu'elle a adressée au peuple togolais, la C14 même si réduite à 7 partis politiques, pense qu'elle a des chances de l'emporter dans plusieurs circonscriptions. Un revirement donc, quand ...



PAGE 3



Le Togo membre à part entière de l'OCDE

Retour sur un processus sélectif d'un haut niveau

Le Togo est désormais un membre à part entière du centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ! Après une année de reprise de la croissance économique qui s'est accélérée en 2018 pour atteindre 4,7% et en pleine entame de la réalisation de son ambitieux Plan national de développement (PND), cette adhésion vient ouvrir la voie à de nouvelles opportunités au pays.

PAGE 5

DERNIERES MINUTES

Christian Trimua : « les Togolais dans leur totalité sont satisfaits de la réforme »

Le ministre des Droits de l'Homme et chargé des relations avec les institutions de la République, Christian Trimua, poursuit son travail de pédagogie sur les médias dans le but d'expliquer la révision constitutionnelle qui est intervenue il y a quelques jours.

Hier soir, le ministre Trimua s'est à nouveau prêté à l'exercice sur la télévision française France 24. Et comme à son habitude, inutile de dire qu'il n'a pas manqué d'argument pour convaincre. Face aux assauts de la journaliste qui essayait de prouver que la réforme n'est pas inclusive et qu'elle était taillée sur mesure pour l'actuel président de la République, Faure Gnassingbé ...

PAGE 3

Dossier / Coopération Togo - Gabon

Quelles relations entre les deux pays ?

Le président Faure Gnassingbé a effectué, le 07 mai 2019, une visite au Gabon. L'occasion de s'entretenir avec son homologue Ali Bongo Ondimba. Victime d'un AVC en Arabie saoudite, le président gabonais a passé plusieurs mois en rééducation au Maroc avant de regagner son pays fin mars. Une ...



PAGES 6&7



SOMMAIRE

Soudan
Omar El Béchir inculpé pour
meurtre des manifestants



P 4

Appui budgétaire
Une hausse de plus de 200% en
2018



P 5

Rapport de l'IPBES
Quel lien entre destruction de
la biodiversité et changements
climatiques ?



P 10

Coopération franco-togolaise
Le cimetière militaire rénové
d'Atakpamé inauguré



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Madame Sertchi KPEBOU : « C'est grâce au FNFI que je suis aujourd'hui à ce niveau d'évolution »

Madame Sertchi KPEBOU, présidente préfectorale de la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers (FEBESEF) de Bassar est au centre du numéro de « Echos des bénéficiaires des produits du FNFI » ce mardi. En effet, après avoir obtenu les différents cycles du crédit APSEF et AGRISEF du FNFI, cette cinquantenaire commercialise de la farine de soja, de la farine de tubercules d'igname, des épices, des baguettes d'arachide... Retour sur le parcours de cette dame qui fait office de modèle dans sa localité.



Madame Sertchi KPEBOU

C'est en marge de la foire agricole organisée dans le cadre du 11e forum national du paysan togolais tenu à Kara que nous avons rencontré Madame Sertchi KPEBOU. Du haut de ses cinquante années, cette dame à l'allure fière et imposante nous avoue avoir été invitée

pour exposer ses productions à la foire. Véritable occasion pour elle de montrer tout son savoir faire aux populations de la Kozah et profiter pour sensibiliser les autres à la culture de l'effort et au goût du travail bien fait. " C'est grâce au Fonds National de la Finance Inclusive que je suis

aujourd'hui à ce niveau d'évolution. Je fais en effet partie des premières bénéficiaires des produits. J'ai d'abord obtenu les 4 cycles du crédit APSEF pour démarrer ma petite activité génératrice de revenus. Plus tard, après avoir remboursé en intégralité tous les cycles du crédit,

j'ai également obtenu le crédit AGRISEF de 100.000FCFA. C'est grâce à tout cela que je me suis lancée dans une activité à plus grande échelle. Tenez, aujourd'hui, je suis spécialisée dans la transformation de la farine de soja, de la farine de tubercules d'igname, des épices, des baguettes d'arachide. Le FNFI m'a permis de me lancer dans cette activité qui aujourd'hui me permet d'avoir une visibilité dans tout le pays. Dans ma localité, je fais office d'un modèle de réussite, car il est en effet possible de partir de rien du tout pour gagner le pari de son devenir. J'ai également par la suite reçu un appui de la FAO pour l'emballage de mes différentes productions et aujourd'hui, je présente à tous mes clients, non seulement des produits

de très bonne qualité mais des produits très bien conditionnés", nous indique notre interlocutrice dans son stand bien aménagé. Comme elle, des milliers de bénéficiaires sont aujourd'hui des sucres stories dans leurs localités, pour simplement avoir obtenu les crédits FNFI et en avoir bien fait usage. Pour l'ensemble de ces bénéficiaires, le FNFI est un puissant instrument de lutte contre la pauvreté. " Après avoir obtenu tous ces différents crédits, et avec l'évolution de toutes mes activités, je peux aujourd'hui mesurer tout l'impact du FNFI sur mon quotidien. Je suis très autonome actuellement et je remarque que chaque jour mon pouvoir économique se renforce. "

KD



TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : Togo Express
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES MINUTES

... le «monsieur réformes» du gouvernement ne s'est pas du tout montré désarmé. « Les Togolais dans leur totalité sont satisfaits de la réforme », a-t-il déclaré. En effet, même s'il n'y pas eu d'unanimité au sein de la classe politique et donc des Togolais, l'on a noté une certaine satisfaction dans les appréciations

faites après l'adoption des réformes par l'Assemblée nationale. Pour beaucoup de Togolais, l'important aujourd'hui est que la Constitution togolaise limite non seulement les mandats du président de la République, mais aussi ceux des députés. De plus, désormais les élections à deux tours réclamées pendant des années deviendront une réalité dans notre pays. Sur cette base et vu

que plus de 50% des Togolais ont participé aux élections législatives ayant permis la mise en place de l'actuelle Assemblée, Christian Trimua est convaincu que la majorité des Togolais épousent les actions des députés de la sixième législature dont les réformes politiques. D'ailleurs beaucoup se sont exprimés sur les médias dont RFI hier matin et pensent dans l'ensemble que l'essentiel

est fait. L'éternelle revendication de l'opposition togolaise étant acquise, il revient aux acteurs de s'organiser pour les utiliser en leur faveur. Quant à la rétroactivité de la loi, monsieur Trimua est clair : dans aucun pays, la loi ne permet une telle gymnastique. Alors Faure Gnassingbé pourra donc se présenter encore deux fois ? Pour le ministre, là n'est pas la question. Si les

opposants pensent être vraiment populaires comme ils le prétendent souvent, ils n'ont qu'à battre le président actuel à la régulière si ce dernier décide de se présenter. Le Togo vient donc de connaître une avancée importante et il n'est pas question en tout cas pour les autorités togolaises de polluer le débat par des questions de personnes.

La rédaction

Locales

La Coalition des 14 du coq à l'âne

La Coalition des 14 partis de l'opposition participera aux prochaines élections locales que s'apprête à organiser le Togo en juin. Dans une lettre qu'elle a adressée au peuple togolais, la C14 même si réduite à 7 partis politiques, pense qu'elle a des chances de l'emporter dans plusieurs circonscriptions. Un revirement donc, quand on sait qu'il y a 5 mois seulement, cette même coalition avait refusé de participer aux élections législatives qu'elle a d'ailleurs essayé d'empêcher.

La Coalition des partis de l'opposition avait refusé de participer aux élections législatives de décembre 2018, parce qu'elle réclamait à l'époque un certain nombre de réformes relatives à la recomposition de la Ceni et à la recomposition de la Cour constitutionnelle. La C14 réclamait surtout le retour de la Constitution de 1992

et le droit de vote de la diaspora. Tout cela n'a pas été obtenu, mais la C14 veut quand même participer aux élections locales. Des élections dans les conditions qu'elle décriait auparavant.

La raison !

Dans sa lettre au peuple, la C14 a essayé d'expliquer son revirement par la nécessité d'empêcher le pouvoir de « confisquer

aussi la démocratie et le développement à la base en occupant seul les appareils de l'espace décentralisé ». Pour ce faire, la C14 a dans sa lettre convié les populations à participer massivement au recensement qui s'ouvre dans 48 heures. « Il te revient, peuple souverain, à travers tes représentants de l'opposition, d'aller à l'assaut et de conquérir les conseils municipaux



La coordinatrice de la C14 Brigitte Adjamagbo Johnson

et les mairies comme tremplin à l'assaut final de 2020. C'est pourquoi la C14 t'invite, toi qui, en âge de voter, n'as pas pu te faire recenser, par respect du mot d'ordre de la C14 ou pour tout

autre motif, à le faire impérativement dès l'ouverture de la période de révision électorale, le 16 mai prochain », lit-on dans la lettre.

Rachid Zakari

Elections locales

L'ANC ne boycottera pas

Après avoir fait planer le doute pendant quelques jours sur sa participation ou non aux élections locales, l'Alliance nationale pour le changement (ANC), vient d'annoncer officiellement sa participation à cette compétition.

Le président du parti, l'ancien chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, lors d'une conférence de presse en début de semaine dernière a soulevé plusieurs inquiétudes liées aux conditions d'organisation de ces élections. Le fichier électoral et les conditions de transparences constituent le nœud du problème. A la question des journalistes qui souhaitaient savoir si le parti ANC participera aux élections, monsieur

Fabre leur a demandé de patienter. Mais il n'a pas fallu longtemps pour connaître les réelles intentions du parti. Contrairement à ce que beaucoup espéraient peut-être, le parti de Jean-Pierre Fabre prendra part aux élections locales. Les élections locales et la décentralisation, selon les experts du domaine, exigent la participation de tous. Les partis politiques et des candidats indépendants sont conviés à se rendre à cette compétition électorale. Que l'ANC



Jean-Pierre Fabre, président national de l'ANC

décide finalement d'y aller, cela n'a rien d'extraordinaire. Mais connaissant la ligne adoptée par ce parti et d'autres qui ont fait partie de la Coalition des 14 il y a quelques mois, il est normal que cette décision ne passe pas inaperçue.

En effet, le boycott était la chose la mieux partagée entre l'ANC et plusieurs autres partis politiques de l'opposition lors des élections législatives du 20 décembre dernier. C'est donc à un revirement spectaculaire et surprenant que l'on

assiste. Alors que l'ANC avait rejeté le précédent recensement, même lorsqu'un rattrapage avait été organisé, le parti cette fois-ci demande à ses militants d'aller se faire enrôler. On est tenté de se demander ce qui s'est passé entre le 20 décembre et aujourd'hui. Mais trêve de polémique. On retient que comme l'a souhaité le chef de l'Etat lors de son discours sur l'état de la nation, les élections locales seront inclusives. Ainsi, « l'ANC invite les populations togolaises à aller massivement s'inscrire pour que le moment venu, elles donnent par leur vote la victoire aux listes ANC dans la majorité des 117 communes ».

E.D.

Soudan

Omar El Béchir inculpé pour meurtre des manifestants

Destitué par l'armée en avril dernier, le président soudanais Omar El Béchir vient d'être inculpé ce lundi 13 mai 2019 par le Parquet général de la République pour « meurtre de manifestants » pendant les protestations contre son régime.

« Omar el-Béchir et d'autres personnalités ont été inculpés pour incitation et participation au meurtre de manifestants », selon un communiqué du Procureur général de la République. L'inculpation de l'ancien président, actuellement emprisonné à Khartoum, fait suite à une plainte déposée pour la mort d'un médecin durant des protestations à Burri, un quartier de l'est de Khartoum, selon la même source. Dans son

communiqué, le Procureur général a recommandé l'accélération des enquêtes sur les meurtres d'autres manifestants.

Le Soudan est en proie depuis le 19 décembre à un mouvement de contestation inédit ayant poussé à la destitution le 11 avril par l'armée du président Béchir qui dirigeait le pays d'une main de fer depuis près de trois décennies.

Selon une association de médecins proche



Omar El Béchir

de la coordination des protestataires, l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), 90 personnes ont été tuées par les forces de l'ordre depuis le début des manifestations le 19 décembre. Les autorités parlent quant à elles d'un bilan de 65 morts.

Omar el-Béchir fait l'objet de

mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale, pour des accusations de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis dans le cadre du conflit au Darfour, ouest du Soudan. Fin avril, le Conseil militaire de transition, au pouvoir depuis la destitution du président Béchir avait refusé

de l'extrader, laissant cette éventuelle décision à un futur gouvernement civil.

Cette inculpation coïncide avec un nouvel accord de transition trouvé ce même lundi entre les généraux soudanais et les représentants de la contestation populaire.

Conseil militaire et représentants du mouvement de contestation populaire au Soudan ont repris, dès lundi, des discussions cruciales sur le transfert du pouvoir à une autorité civile. Transfert de pouvoir exigé par les manifestants, qui participent depuis plusieurs semaines à un sit-in à Khartoum.

L'ex-président soudanais n'a quant à lui pas fait de commentaires publics depuis son arrestation.

T.M.

Cameroun / Crise anglophone

Paul Biya prêt à dialoguer avec les séparatistes anglophones

Au Cameroun, le président Biya dit être prêt au dialogue, selon son Premier ministre Joseph Dion Nguté qui sillonne depuis plusieurs jours la région du nord-ouest anglophone. Sa motivation principale est de résoudre le conflit séparatiste qui sévit depuis bientôt 3 ans dans cette partie du pays.

« Le président de la République m'a instruit de venir dans la région du Nord-Ouest pour porter un message de réconciliation », a-t-il déclaré. Les seuls points à ne pas discuter sont la séparation et la sécession, a ajouté le chef du gouvernement.

Le chef du gouvernement camerounais a dit être porteur d'une offre de dialogue du Président Paul Biya pour tenter d'enrayer le cycle de la violence dans

les régions anglophones. Cette annonce marque une évolution notable dans la gestion de ce conflit par le gouvernement, selon certains habitants de Bamenda, chef-lieu de la région du Nord-Ouest.

« Nous sommes contents que le gouvernement accepte le dialogue. Le dialogue c'est un apaisement. Parce sans dialogue, il n'y a pas de paix », a commenté un habitant de Bamenda.

« C'est ce que la société civile et les partis d'opposition ont toujours réclamé maintenant on peut regretter que cette annonce arrive un peu plus de 30 mois après le début d'une crise qui a déjà coûté la vie à plus de 2 000 camerounais et que le pouvoir de Yaoundé jusque-là était resté silencieux face à cette situation », juge un habitant de Yaoundé, au micro de Richard Onanena, correspondant de la BBC dans la capitale.



Paul Biya

Le conflit armé a fait près de 2.000 morts, plus de 500.000 déplacés internes et 35.000

réfugiés au Nigéria voisin selon les ONG.

T.M.

Ghana / Elections frauduleuses de 2016

John Mahama fait des déclarations à Oxford

Vendredi 10 mai 2019, l'ancien président John Mahama était l'invité d'une conférence sur la démocratie et les élections en Afrique contemporaine au Said Business School de l'Université d'Oxford. Pour l'ancien président ghanéen qui n'a jamais réussi à digérer sa défaite en 2016, le NPP avait tout manigancé pour le faire partir du pouvoir. Dans un autre registre, l'actuel président du NDC plaide pour une réforme du mandat présidentiel qui devrait passer de 4 à 5 ans.

Pour Mahama, le système de gréage introduit dans le processus de gestion des élections en Afrique avait ce revers qu'il pouvait aussi permettre un piratage informatique de grande envergure. Cette nouveauté introduite en Afrique a été testée au Ghana, au Kenya et en Sierra Leone.

Revenant sur les éléments qui, selon lui, démontrent sans contestation que le scrutin de 2016 avait quelque

chose de douteux, John Mahama raconte : « Lors de la dernière élection présidentielle au Ghana, la Commission électorale a demandé à son personnel de cesser d'utiliser le système de transmission électronique des résultats pour communiquer les résultats au centre de décompte, car ce système avait été compromis... ». Mais après, aucune enquête n'a été menée pour relever



John Dramani Mahama

les éléments qui avaient compromis le système informatique en question. Du coup, l'ancien président se fait porte-voix des ghanéens de son bord et lance « les Ghanéens, dans l'intérêt de la transparence,

veulent savoir ce qui s'est réellement passé lors des derniers scrutins avant les prochaines élections en 2020 ».

La réforme du mandat présidentiel au Ghana a été l'autre sujet intéressant

abordé par l'ancien président Ghanéen à Oxford.

Pour lui, en effet, « un mandat de cinq ans s'avérerait mieux. La première année, vous formez votre gouvernement avant de vous installer. Quand vient la deuxième, troisième et quatrième année, vous devez vous préparer pour une autre élection. Il ne vous reste donc que deux ans pour travailler et cela rend les choses difficiles ».

C'est pourquoi, estime John Mahama, la réforme du système présidentiel en ce qui concerne la durée du mandat du président de la République devrait être revue dans les plus brefs délais. Il rejoint ainsi, son prédécesseur John Kufuor, le tout premier président à avoir soulevé cette idée au Ghana.

Alexandre Wémima

Finance**Vers l'amélioration de la gestion des dépenses d'investissements**

Un atelier sur la déclinaison des investissements en Autorisations d'engagement (AE) et en Crédits de paiement (CP) a été ouvert lundi 13 mai à Lomé. L'objectif de cette rencontre est de faire connaître les principes de programmation et de budgétisation de ces investissements aux acteurs.



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier

Cet atelier permettra d'expliquer aux participants ce que c'est que les investissements en Autorisations d'engagement et en Crédits de paiement. La rencontre réunit des acteurs des ministères et institutions du pays. Ils seront également entretenus sur les principes de programmation et de budgétisation des investissements. Les AE peuvent être définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées. Elles sont consommées dès la signature

de l'acte juridique engageant les dépenses de l'Etat. Les Autorisations d'engagement constituent un support de l'engagement de dépenses qui peuvent s'étaler sur plusieurs années. Les Crédits de paiement représentent quant à eux la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Ils constituent un support de règlement de la dépense

engagée au préalable. Pour le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, Badanam Patoki, la gestion des Autorisations d'engagement et des Crédits de paiement dans un contexte d'annualité budgétaire « se révèle souvent par un démarrage tardif de l'exécution du budget, la lenteur dans la passation des marchés et dans l'exécution de la dépense, des modifications en cours de gestion, des délais nettement supérieurs au délai contractuel dans l'exécution des prestations ainsi que des retards dans leur paiement ». Les ministères pourront décliner leurs investissements selon les Autorisations d'engagement ou en Crédits de paiement.

F.T.

Appui budgétaire**Une hausse de plus de 200% en 2018**

L'appui accordé au budget national l'année dernière a connu une hausse importante. De 11,6 milliards en 2016 et 2017, cet appui s'est élevé à 34,9 milliards en 2018.

L'appui budgétaire a connu ainsi une hausse annuelle de plus de 200%. Cette hausse s'explique par les réformes engagées par le pays ces dernières années en matière de gouvernance. Les autorités togolaises se sont également engagées à poursuivre un dialogue sur les politiques de réformes avec ses partenaires comme la Banque mondiale.

Après avoir décidé d'octroyer un accompagnement financier au pays dans les secteurs de l'énergie, de la communication, de la réforme fiscale et dans les programmes d'investissements publics, l'institution a accordé un appui budgétaire de 40 millions de dollars au pays l'année dernière pour la poursuite des réformes économiques. Cet appui a été octroyé au pays après la visite du directeur des opérations de la Banque mondiale d'alors Pierre Laporte chez le président de la République Faure Gnassingbé.

Selon les informations, le Togo pourrait bénéficier d'un nouvel appui budgétaire cette année.

Le Togo bénéficie de plusieurs initiatives pour l'amélioration des investissements publics. Parmi eux, le Projet d'appui à la gouvernance économique. Il est constitué de 4 composantes à savoir la gestion des investissements publics et des partenariats publics-privés, l'assistance technique et le financement basé sur les résultats pour la mobilisation de ressources, l'engagement citoyen et la redevabilité publique dans les processus budgétaires et dans les secteurs prioritaires, l'appui à la mise en œuvre du projet.

Avec Togofirst.com

Le Togo membre à part entière de l'OCDE**Retour sur un processus sélectif d'un haut niveau**

Le Togo est désormais un membre à part entière du centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ! Après une année de reprise de la croissance économique qui s'est accélérée en 2018 pour atteindre 4,7% et en pleine entame de la réalisation de son ambitieux Plan national de développement (PND), cette adhésion vient ouvrir la voie à de nouvelles opportunités au pays.

L'adhésion du Togo au centre de développement de l'OCDE fait suite à une invitation adressée au pays pour devenir un membre à part entière du centre. Cette invitation a été acceptée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé au nom du Togo, selon un communiqué de la présidence de la République. A travers cette adhésion, le Togo est de facto membre du comité directeur du centre de développement de l'OCDE.

Retour sur un processus sélectif atypique !

D'abord, le 12 mars dernier, au siège du centre de l'OCDE à Paris. Une audition d'une heure chrono au cours de laquelle les Ministres

Gilbert Bawara et Victoire Dogbé, portant la voix du gouvernement togolais ont réussi avec brio l'oral qui consistait à vendre les potentialités et autres avantages comparatifs du Togo.

Fort heureusement, plusieurs résultats, plusieurs dynamiques en cours crédibilisaient déjà la candidature du Togo. Le Togo qui avait déjà pris part à plusieurs sessions de l'OCDE par le passé, avait dans ses valises des arguments forts comme : le Rapport Doing Business avec son bond récent de 19 places, sa meilleure position dans le dernier Rapport Mo Ibrahim, les réformes dans le climat des affaires, etc. Puis, indépendamment de la taille de l'argument

PND, plusieurs raisons connexes. L'appartenance à plusieurs organismes et mécanismes internationaux, un fort déploiement de sa diplomatie, attestant du leadership du président Faure Gnassingbé.... Toute une batterie d'éléments qui montrent à suffisance que le Togo bouge sérieusement ces dernières années. Tout cela ajoutait également de la crédibilité et du poids aux réformes politiques et sociales pour un pays qui vient de loin. Une autre motivation, et non des moindres, qui va participer aussi à faire aboutir cette adhésion historique du Togo à cette prestigieuse organisation.

En devenant membre à part entière du centre de développement et de son comité directeur, le Togo s'impliquera davantage dans les activités de l'organisation. Le centre rassemble des experts et des partenaires en développement.

L'adhésion du Togo au

centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique est saluée par le chef de l'Etat. « Le président de la République, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, s'est félicité de cette décision de l'OCDE, qui ouvre la voie d'une nouvelle vitalité dans les relations avec le Togo et facilitera un meilleur partage d'expériences en matière de développement » a précisé le communiqué de la présidence de la République.

L'OCDE s'est aussi réjouie de cette décision du Togo qui permettra à l'organisation d'approfondir ses relations avec le pays. Le comité directeur du centre de développement de l'OCDE est composé de 54 pays dont 9 africains.

Le centre de développement de l'OCDE travaille avec les pays en développement et les économies émergentes pour trouver des solutions innovantes en vue de

promouvoir une croissance durable, réduire la pauvreté et les inégalités.

L'organisation facilite le dialogue entre les gouvernements, en impliquant les acteurs publics, privés et philanthropiques. Le centre de développement de l'OCDE est également un lieu de partage et de discussion où se réunissent les pays pour échanger leurs expériences sur les politiques de développement économique et social. Son objectif est d'aider les décideurs à concevoir des solutions pouvant stimuler la croissance et améliorer les conditions de vie des populations.

Le centre de développement travaille étroitement avec les autres directions de l'OCDE, particulièrement celles dont l'activité se concentre également sur le développement et le Comité d'aide au développement (CAD). Les pays membres interagissent sur un pied d'égalité avec les membres de l'OCDE.

F.T. et D.K.

Coopération Togo - Gabon

Quelles relations entre les deux pays ?

Le président Faure Gnassingbé a effectué, le 07 mai 2019, une visite au Gabon. L'occasion de s'entretenir avec son homologue Ali Bongo Ondimba. Victime d'un AVC en Arabie saoudite, le président gabonais a passé plusieurs mois en rééducation au Maroc avant de regagner son pays fin mars. Une rencontre qualifiée de 'fructueuse' entre les deux parties. Les deux hommes ont évoqué les dossiers d'intérêt commun bilatéraux, continentaux et les grandes questions internationales. Il a notamment été question de l'insécurité grandissante dans certaines régions d'Afrique où sévissent des groupes extrémistes. Que retenir concrètement de la relation entre les deux pays ?

Le Togo et le Gabon sont pour des consultations politiques



Les présidents togolais et gabonais

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine de la République togolaise, Robert Dussey a reçu son homologue gabonais, Noël Nelson Messone, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé des Gabonais de l'étranger de le 19 avril 2018 à Lomé. Cette rencontre qui s'est tenue dans le cadre d'une visite du diplomate gabonais au Togo a permis aux deux ministres d'échanger sur des questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral, régional et international. Abordant les questions d'ordre bilatéral, les ministres Messone et Dussey se sont félicités de l'excellence des relations

d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays et se sont engagés à œuvrer à leur renforcement, notamment dans les domaines politique, économique, scientifique et culturel. A cet effet, ils ont convenu de la nécessité de relancer les activités de la grande commission mixte de coopération Togo-Gabon, ainsi que de la signature prochaine d'un accord d'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatique et de service des deux Etats. Rappelant la nécessité de l'échange d'opinions et de l'organisation des consultations permanentes dans différents domaines relatifs aux questions d'intérêts communs, ils ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre

les ministères des Affaires étrangères des deux (02) pays. Examinant les questions de coopération en matière de migration, les deux ont convenu d'une gestion concertée des cas de Togolais vivant en situation irrégulière au Gabon notamment par un système de partage d'informations préalables et une organisation concertée des opérations de rapatriement dans le respect des droits des migrants. Le ministre Robert Dussey a souligné la nécessité d'une incitation au retour volontaire des migrants togolais en situation irrégulière notamment par la réduction ou l'annulation des frais de visas de sortie définitive du territoire gabonais et a rappelé l'urgence de la révision de l'accord sur la libre circulation des personnes et des biens, à l'emploi et à l'établissement du 21 mars 1975 qui existe entre le Togo et le Gabon.

Ils se sont, par ailleurs, félicités des travaux entrepris par les experts des deux pays en vue de prévenir et de réprimer la traite des enfants par une coopération efficace entre les deux (02) Etats. A cette fin, les deux ministres ont convenu de la signature prochaine de l'accord en matière de lutte contre la traite des enfants afin de faciliter la coopération et la collaboration dans l'investigation, l'arrestation, la poursuite et l'extradition des coupables à travers les autorités compétentes de chaque Etat. Le ministre Messone a, à son tour, félicité chaleureusement les plus hautes autorités togolaises pour les efforts que le Togo ne cesse de déployer, surtout durant sa présidence en exercice de la Cedeao, afin de préserver la paix et la sécurité dans la sous-région, en Afrique et dans le monde.

Parlant de l'intégration régionale, les ministres Messone et Dussey se sont réjouis des actions proactives déployées dans le cadre de la Cedeao et de la Ceeac qui ont permis de juguler les crises en gestation et ouvertes dans

leurs espaces communautaires respectifs et ont réaffirmé leur détermination à collaborer en vue de parvenir à l'intégration tant souhaitée à travers la mise en œuvre des dispositions de l'accord cadre de la zone de libre-échange continentale signé en mars 2018 à Kigali. Passant en revue la situation sécuritaire sur le continent, les deux chefs de la diplomatie ont exprimé leur préoccupation face à la situation qui prévaut dans certains pays notamment la Guinée-Bissau, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine. A cet égard, ils ont appelé les parties prenantes à ces crises à privilégier le dialogue et la concertation en vue de parvenir à des solutions consensuelles et durables. S'agissant de la question de la radicalisation et l'extrémisme violent sur le continent, les ministres togolais et gabonais ont réaffirmé leur ferme volonté de renforcer le rôle, les capacités, l'efficacité et l'efficience de la Cedeao et de la Ceeac et souligné la nécessité de combattre ce fléau. A cet égard, ils se sont félicités de la décision prise par les deux institutions de l'organisation, à Lomé, d'un sommet conjoint sur « la paix, la radicalisation et l'extrémisme violent » dans les deux espaces communautaires. Evoquant les questions d'ordre international notamment la grave question de la criminalité transfrontalière organisée, de la piraterie maritime et du terrorisme, les deux chefs de la diplomatie ont exprimé leurs vives préoccupations face à la recrudescence de ces différents actes, réaffirmé leur ferme condamnation et appelé à la mutualisation des efforts ainsi qu'à la poursuite de la coopération internationale pour venir à bout de ceux-ci. En marge de la visite officielle, le chef de la diplomatie gabonaise a rendu une visite de courtoisie à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Au terme de sa visite, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé

des Gabonais de l'étranger de la République du Gabon, a exprimé à son homologue togolais, au gouvernement et au peuple togolais, ses vifs remerciements et sa profonde gratitude pour

l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation.

Source: Ministère togolais des Affaires étrangères

Le Gabon prend exemple sur le Togo en matière d'inclusion financière



Robert Dussey

Une séance de travail a réuni, en mars 2019, les délégations togolaise et gabonaise, en marge du 1er forum de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres). Objectif du Gabon: en apprendre davantage sur le modèle togolais en matière d'inclusion financière. Plus précisément, sur le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), mécanisme lancé par le Togo en 2014 pour accompagner les populations vulnérables par du micro-crédit. Un fonds sous la tutelle de Mazamaesso Assih,

secrétaire d'État à l'Inclusion financière, qui était par ailleurs à la tête de la partie togolaise lors de la rencontre. « Nous avons été renseignés que le modèle togolais fonctionne mieux et nous avons jugé utile en marge de cette conférence de rencontrer les autorités togolaises pour nous faire état du fonctionnement de leur modèle », a expliqué Ndoutoume Ngome Jonathan, ministre gabonais délégué de la Santé. Les membres de la délégation ont ainsi été « édifiés par des explications données ».

L'Association des Gabonais au Togo invite ses membres au respect des règles du Togo

La Communauté gabonaise vivant au Togo a tenu une Assemblée générale, le 06 décembre 2014. C'est l'ambassade du Gabon à Lomé qui a servi de cadre pour cette rencontre dont l'objet consiste à revisiter les textes statutaires et réglementaires de l'Association des Gabonais au Togo (AGT) et à élire les membres de la Commission électorale. L'après-midi du samedi 6 décembre

était bien chargé l'ambassadeur Minko-Mi-Nseme Aboubakar Sylver et une grande partie de la communauté gabonaise vivant à Lomé. Et pour cause, la tenue d'une Assemblée générale devant permettre d'insuffler un nouveau dynamisme à l'Association des Gabonais au Togo qui est demeurée sans directoire depuis plus d'un an. A cet effet, ils étaient nombreux ces Gabonais à

faire le déplacement de leur ambassade pour prendre part à cette Assemblée. Cette rencontre était l'occasion pour l'ambassadeur gabonais de rappeler à ses compatriotes « le respect scrupuleux des lois en vigueur au Togo » notamment la régularisation de leur situation administrative auprès des autorités de l'immigration togolaise. Abordant le sujet à l'ordre du jour, Son excellence Minko-Mi-Nseme a déclaré que l'existence d'une association réunissant tous les Gabonais est d'une importance capitale. C'est ainsi qu'il a soutenu son propos en se référant au refrain que le président Ali Bongo Ondimba ne cesse de chanter à ses compatriotes : « Unis nous serons plus forts et mieux organisés ». Aussi, le diplomate a réitéré la disponibilité des autorités de l'Ambassade, à soutenir les différents bureaux qui gèrent l'Association

des Gabonais au Bénin, le Regroupement des Gabonais au Ghana et l'Association des Gabonais au Togo.

Et comme il s'agissait de l'adoption des textes statutaires et réglementaires de l'Association des Gabonais au Togo, l'ambassadeur, dans son allocution de circonstance, a témoigné sa gratitude à ceux dont les contributions multiformes ont permis de réviser ces textes. Un remerciement particulier est allé à l'endroit du sieur Makouya Nazaire Blaise qui a dirigé la Commission ad hoc de révision des textes. Profitant de cette rencontre, M. Minko-Mi-Nseme a présenté à ses compatriotes, Mme Francine Danielle Nkombenyondo nouvellement nommée chef de service Comptabilité à la paierie du Gabon au Togo.

Source: alomé.com

Les Togolais n'ont plus besoin de visa pour rentrer au Gabon



Emblèmes du Togo et du Gabon

Les exigences de visa pour les diplomates du Togo et du Gabon ne seront plus nécessaires. Il y a quelques mois à New York, le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, et son homologue gabonais, Régis Immongault, ont signé un accord visant à supprimer les visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service des deux pays. L'accord a été paraphé en marge de la 73ème session de l'Assemblée générale des Nations unies. Côté togolais, cette nouvelle facilité

vient s'ajouter aux accords diplomatiques du genre, signés un peu plus tôt avec le Qatar, le Maroc et la Centrafrique. Depuis début 2018, la diplomatie togolaise est plus présente sur l'échiquier international, avec l'accueil, dans la capitale togolaise, de plusieurs missions diplomatiques et des invitations adressées aux autorités par des pays stratégiques. Lomé et Libreville ont également annoncé la signature d'un accord pour la lutte contre la traite des enfants.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 13 au 20 / 5 / 2019

JEANNE d'ARC	Marox-R-Star	22220801
St ANTOINE	1048, Av.libération	222129 64
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ESPERANCE	Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av.Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékonakpoè	22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE	S. Taco	22 21 27 80
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 61 81 43
AEROPORT	Aéroport SITO	22 26 21 22
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
INTERNATIONALE	Bd du Haho	22268994
RAOUDHA	Hedzranawoe	91 61 33 32
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Zorro-bar	22 35 86 55
BETHEL	Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	22 51 50 49
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	22 51 63 30
St JOSEPH	BE KLIKAME	22 25 74 65
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
DU POINT E	Djidjolé	22 51 91 71
MAINA	Avédji	70 43 65 34
DIEUDONNE	LLEO 2000	70 44 84 59
EL-SHAMMAH	Amadahomé	7043 25 85
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	93 83 91 00
CHARITE	CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86
DE L'EDEN	Route d'Aneho	70 42 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel

Communication, Location d'espaces

Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

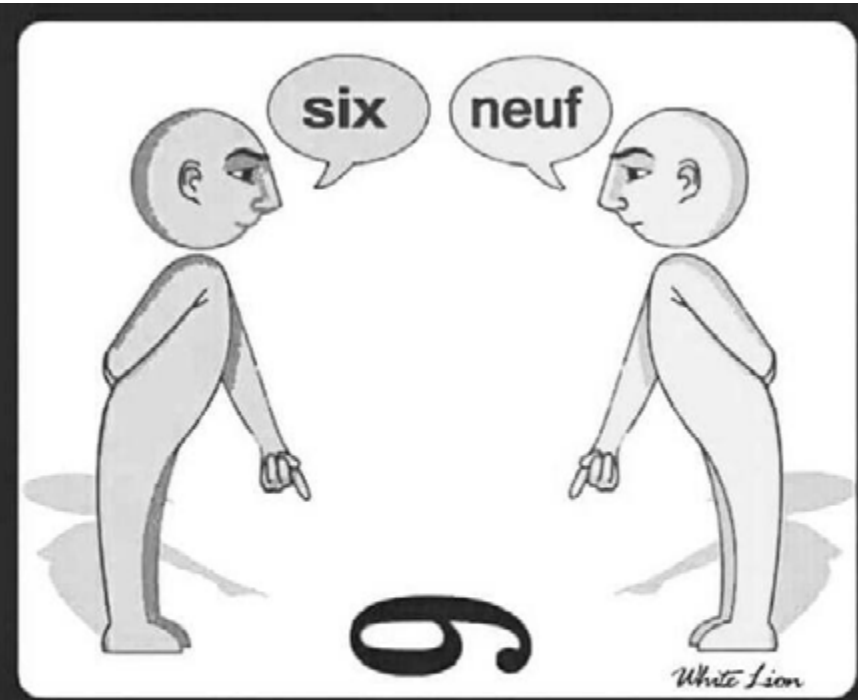
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

La vérité



✓ Avoir raison ne signifie pas toujours que l'autre a tort !

Platon montre le ciel (le monde des idées) ; Aristote montre la terre.

Le même constat est perceptible chez les cartésiens (Leibniz, Spinoza, Malebranche) et chez les sceptiques comme Pyrrhon (le chef de file), Montaigne, oeuvre: Que sais-je?, Blaise Pascal, Carnéade...

Mais, à qui la vérité?

«La vérité n'a son plein sens au terme d'une polémique » Gaston BACHELARD

«Deux hommes, s'ils veulent s'entendre, ont du d'abord se contredire.

La vérité est fille de discussion et non fille de sympathie » Gaston BACHELARD

« Quand dix personnes qui pensent la même chose se réunissent, elles ne pensent plus » Alain

La vérité est Une, et s'il y a de multiples approches, des convictions et opinions divergentes, des conceptions relatives à leurs auteurs, on est loin de la vérité et il faut s'abstenir de la chercher.

La vérité est pluridimensionnelle; pour son acquisition, il faut une interdépendance dans la complémentarité. La diversité est donc heureuse pour la vérité

Même si la vérité est unique et éternelle, les voies humaines sont multiples pour l'atteindre.

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Art africain

Les masques et statues en Afrique, des objets d’art ?

Dans les arts visuels, une œuvre d’art est un objet physique en deux ou trois dimensions qui remplit une fonction esthétique. Cependant, il est fréquent d’entendre parler des arts primitifs africains, ou de les voir dans des musées d’art africain en Afrique et à travers le monde. Justement, à quoi rime l’art africain ? Et, Les masques et statues en Afrique constituent-ils forcément des objets d’art ?



Art africain contemporain, Peinture du Nigérian Oluide Oresgun

En effet, les Européens désignent par l’ « art africain » des masques, sculptures et statuettes, grandes ou petites, qui ont été spoliés par eux pendant la colonisation ou qu’ils voient lorsqu’ils séjournent sur le continent. Néanmoins, ces milliers d’objets faits par les Africains au cours de leur longue histoire ne constitueraient pas en soi des objets d’art.

Les masques et des statues de l’Afrique ne sauraient être des objets d’art tout simplement en raison de leur caractère sacré. L’art, dans un sens généralement accepté, consiste en la représentation du beau, des formes des êtres, des choses telles qu’elles sont

visibles dans la nature. En Occident, les artistes représentent ainsi en tableaux ou en sculptures (parfois de manière fantaisiste, imaginaire ou de manière identique à la réalité), les choses (pierres, arbres, etc.) ou les êtres (humains, animaux, etc.).

Par ailleurs, l’Occident considère que l’univers – de l’élément le plus petit à l’élément le plus grand – est essentiellement matériel et visible. Alors ce sont les éléments matériels du monde, qui sont reproduits pour être exposés et vus publiquement dans des musées, ou achetés pour être regardés par un privé. Mais en Afrique, les sculptures, statuettes, masques ne sont pas

la continuation d’une philosophie matérialiste. Les Africains considèrent que l’univers est composé de trois éléments essentiels : le spirituel, l’énergétique et le matériel. Le spirituel et l’énergique issus du créateur, sont des éléments qui animent le matériel. L’invisible est donc supérieur.

Acet effet, l’Africain lorsqu’il fait des statuettes ou des sculptures ne chercherait pas à matérialiser les choses telles qu’elles sont visibles à l’œil nu dans la nature, mais les choses invisibles, les esprits, les divinités, les esprits des ancêtres. Les masques et statues en Afrique sont en réalité des supports matériels de l’invisible. Ils ont notamment deux fonctions : peupler le monde terrestre d’esprits et ordonner la répartition des énergies.

D’après l’Africanologue camerounais Mbog Bassong, les objets sacrés ne sont pas des objets de musées. « Toute la puissance de nos empires et royaumes ancestraux venait de la position spatiale de ces objets, à l’entrée des temples ou des royautes, aux lieux névralgiques, telluriques ou énergétiques permettant



Un masque

de quadriller l’espace social », précise-t-il.

Comme dans le film « Black Panther » réalisé par Ryan Coogler, c’est lorsque les princes africains des tribus devaient s’affronter à travers le combat rituel qu’ils portent des masques comme un signe d’identité ou de force.

Prendre des masques africains et des sculptures traditionnelles africaines et venir les accrocher chez

soi comme si c’était une décoration, est assimilable au fait d’entrer dans une église, prendre une statue et venir la poser chez soi pour en faire un simple ornement.

Les masques et des statues représentent en Afrique l’invisible et non le visible. Et par conséquent, ce sont des objets de cultes et non des objets destinés à être exposés et regarder.

Nadia Edodji

Lire

« Comment on meurt » d’Émile Zola. Ed du Boucher. 2002 Pp 3-4

Le comte de Verteuil a cinquante-cinq ans. Il appartient à une des plus illustres familles de France, et possède une grande fortune. Boudant le gouvernement, il s’est occupé comme il a pu, a donné des articles aux revues sérieuses, qui l’ont fait entrer à l’Académie des sciences morales et politiques, s’est jeté dans les affaires, s’est passionné successivement pour l’agriculture, l’élevage, les beaux-arts. Même, un instant, il a été

député, et s’est distingué par la violence de son opposition. La comtesse Mathilde de Verteuil a quarante-six ans. Elle est encore citée comme la blonde la plus adorable de Paris. L’âge semble blanchir sa peau. Elle était un peu maigre : maintenant, ses épaules, en mûrissant, ont pris la rondeur d’un fruit soyeux. Jamais elle n’a été plus belle. Quand elle entre dans un salon, avec ses cheveux d’or et le satin de sa gorge, elle paraît être un astre à son lever; et les femmes de vingt ans la jalourent. Le ménage du comte et de la comtesse est un de ceux dont on ne dit rien. Ils se sont épousés

comme on s’épouse le plus souvent dans leur monde. Même on assure qu’ils ont vécu six ans très bien ensemble. À cette époque, ils ont eu un fils, Roger, qui est lieutenant, et une fille, Blanche, qu’ils ont mariée l’année dernière à M. de Bussac, maître des requêtes. Ils se rallient dans leurs enfants. Depuis des années qu’ils ont rompu, ils restent bons amis, avec un grand fond d’égoïsme. Ils se consultent, sont parfaits l’un pour l’autre devant le monde, mais s’enferment ensuite dans leurs appartements, où ils reçoivent des intimes à leur guise. Cependant, une nuit, Mathilde rentre

d’un bal vers deux heures du matin. Sa femme de chambre la déshabille; puis, au moment de se retirer, elle dit : Monsieur le comte s’est trouvé un peu indisposé ce soir. La comtesse, à demi endormie, tourne paresseusement la tête. Ah! murmure-t-elle. Elle s’allonge, elle ajoute : Réveillez-moi demain à dix heures, j’attends la modiste. Le lendemain, au déjeuner, comme le comte ne paraît pas, la comtesse fait d’abord demander de ses nouvelles; ensuite, elle se décide à monter auprès de lui. Elle le trouve très pâle dans son lit, très correct. Trois médecins sont déjà venus, ont

causé à voix basse et laissé des ordonnances; ils doivent revenir le soir. Le malade est soigné par deux domestiques, qui s’agitent graves et muets, étouffant le bruit de leurs talons sur les tapis. La grande chambre sommeille, dans une sévérité froide; pas un linge ne traîne, pas un meuble n’est dérangé.

C’est la maladie propre et digne, la maladie cérémonieuse, qui attend des visites. Vous souffrez donc, mon ami ? demande la comtesse en entrant. Le comte fait un effort pour sourire. Oh! un peu de fatigue, répond-il... »

Rapport de l'IPBES

Quel lien entre destruction de la biodiversité et changements climatiques ?

Dans un rapport retentissant publié le lundi 6 mai dernier par le groupe d'experts de l'ONU sur la biodiversité (IPBES), beaucoup d'espèces d'animaux et de végétaux ont disparu ou sont en voie d'extinction. Peut-on y voir un lien avec les changements climatiques ?



"Il n'y a pas de planète bis", un cri d'alarme des défenseurs de la biodiversité

« Nous sommes en train d'éroder les fondements même de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier », a interpellé Robert Watson, président de l'IPBES. Déforestation, agriculture intensive, surpêche, urbanisation galopante, mines etc... autant d'activités humaines qui nuisent à la biodiversité. 75% de l'environnement

terrestre a en effet été gravement altéré par ces activités et 66% de l'environnement marin est également touché. Conséquences : environ un million d'espèces animales et végétales sur les quelques 8 millions estimées sur terre, sont menacées d'extinction dont beaucoup dans les prochaines décennies. Le rapport parle de la « sixième extinction de masse ». Ce n'est pas en tout cas

la première fois pour les scientifiques d'alerter le monde sur ces risques liés à la surconsommation des ressources. Ce qui se passe aujourd'hui est totalement conforme à la description qu'ils ont toujours faite pendant des années. Qu'en est-il alors de l'interaction entre la sauvegarde ou non de la biodiversité et les changements climatiques ? Les experts déplorent le fait que la protection de la

biodiversité ne bénéficie pas d'autant d'engagement que le changement climatique. Alors que la déforestation par exemple empêche l'absorption des gaz à effet de serre responsables du réchauffement de la planète. De plus, l'augmentation constante de la température du globe altère les conditions de vie de certaines espèces. Malheureusement et malgré les efforts, la situation risque de ne pas s'arranger. En effet, préviennent les experts : « même si l'Accord de Paris sur le climat qui vise à limiter le réchauffement à un maximum de 2°C est respecté, le changement climatique pourrait grimper au classement tout en aggravant les autres facteurs ». La situation est-elle pour autant sans issue ? « Probablement pas », confirme Josef Setelle, un des auteurs du rapport. Mais à condition de suivre les recommandations de l'IPBES, formulées dans son rapport. Autrement, la qualité de vie risque de continuer à se dégrader surtout pour les plus

pauvres de la planète et les régions abritant les peuples autochtones très dépendants de la nature. Le système agro-alimentaire est la première cible de cet appel à l'action. « Nourrir 10 milliards de personnes en 2050 de façon durable, implique une transformation de la production agricole (agro-écologie, meilleure gestion de l'eau) mais aussi des habitudes de consommation (régime alimentaire, gaspillage) », souligne le rapport. Eric Darier de Greenpeace salue l'appel à un changement des régimes alimentaires, vers une nourriture plus basée sur les végétaux pour réduire la consommation de viande et de produits laitiers qui a des impacts négatifs bien connus sur la biodiversité, le changement climatique et la santé humaine.

L'on espère que les Etats membres de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (Cop 15) se fixeront lors de leur réunion en Chine l'an prochain les objectifs ambitieux espérés par les défenseurs de l'environnement pour une planète durable en 2050.

Edem Dadzie
Source : Rapport de l'IPBES

Changement climatique et effondrement des écosystèmes

Les scénarii les plus pessimistes toujours envisagés

Le changement climatique et l'effondrement des écosystèmes auxquels l'on assiste aujourd'hui ne présagent pas un avenir stable pour l'humanité. Des scientifiques en donnent quelques idées.

Leena Sritastava, vice-chancelière de l'Université Teri en Inde, indique que malgré l'Accord de Paris sur le climat, il y a 90% de chances que la hausse des températures mondiales dépasse 2°C encore pendant ce siècle. Il y a également 33% de chances que la hausse dépasse 3°C au XXIe s. « Le monde n'est malheureusement pas sur la bonne voie pour empêcher que cela se produise », note Sritastava.

La majeure partie de la Floride et du Bangladesh sera sous l'eau si le changement dépasse 3°C et les principales zones côtières comme Shanghai

(Chine) et Bombay (Inde) seront inondées. Srivastava ajoute que de nombreux réfugiés quitteront ces régions, souffrant de conditions climatiques extrêmes et d'un faible rendement alimentaire. Le changement climatique auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est mondial et nous n'avons nulle part où aller.

Un effondrement des écosystèmes mondiaux pourrait stopper la capacité de la terre à subvenir aux besoins d'une population humaine en croissance. Les humains dépendent de ces écosystèmes pour l'air, l'eau, la nourriture et l'abri. Depuis les



Les événements extrêmes constituent toujours une menace importante

années 1950 cependant, la déforestation et d'autres dommages aux écosystèmes ont réduit l'habitabilité de la terre de plus en plus rapidement. Maria Ivanova, professeure de gouvernance mondiale à l'Université du Massachussetts à Boston, et Philip Osano, chercheur au Stockholm environment institute,

indiquent que les écosystèmes du monde sont en grand danger. Un groupe international de chercheurs a identifié neuf frontières planétaires à ne pas dépasser pour que l'écosystème mondial reste stable. Parmi elles, on note le changement climatique, l'utilisation d'eau douce et l'acidification des océans.

Ivanova et Osano écrivent que les humains ont franchi les limites de sécurité dans quatre de ces catégories : changement climatique, changement du système terrestre, cycles biogéochimiques et intégrité de la biosphère. La modification des systèmes terrestres fait référence à la conversion de forêts, prairies et zones humides en terre agricoles, ce qui peut nuire à la biodiversité et à l'écoulement de l'eau en cas d'exploitation intensive.

La perte d'intégrité de la biosphère implique une activité humaine qui conduit à l'extinction de plantes et d'animaux. C'est la tendance généralisée contre laquelle il faut lutter aujourd'hui.

E. Dadzie

Coopération franco-togolaise

Le cimetière militaire rénové d'Atakpamé inauguré

Le 8 mai dernier, à l'occasion du souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale, l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, a procédé à l'inauguration du cimetière militaire français d'Atakpamé en présence des autorités civiles, militaires et religieuses.



Marc Vizy (à gauche) et le maire d'Atakpamé pendant la cérémonie

Pendant la seconde guerre mondiale, le territoire togolais a aussi connu des combats. Notre pays ayant balancé dans l'administration française suite à la première guerre mondiale, ne pouvait que subir le courroux du régime nazi qui cherchait à se venger des autres puissances et reprendre ce qu'il considérait comme sa propriété : ses

anciennes colonies. Les soldats togolais honorés le mercredi dernier, et dont l'histoire est encore à écrire, servaient sous le drapeau français dans le régiment des tirailleurs du Dahomey-Togo. Leurs tombes ont été redécouvertes par la population du quartier d'Oke-Okpa en novembre 2018 et ont fait l'objet d'une réhabilitation par l'ambassade de France en avril 2019 en collaboration avec la mairie d'Atakpamé.

La cérémonie a permis de faire un dépôt de gerbe en mémoire de ces soldats, la remise de la médaille de la défense nationale à deux officiers togolais ayant œuvré efficacement à la coopération militaire franco-togolaise. Dans son discours, Marc Vizy a rappelé le lien entre l'Afrique et la France en

mettant en parallèle le soutien apporté à son pays par les troupes d'Afrique pendant les deux guerres mondiales et celui des troupes françaises de Barkhane actuellement au Mali. Pourquoi alors avoir choisi cette date pour la cérémonie ? Eh bien, c'est en référence aux dates de décès des trois soldats togolais identifiés sur un total de quinze reposant dans le cimetière.

L'hymne national togolais chanté par le groupe des « Volontaires d'engagement citoyen » de la ville a conclu la cérémonie avant le vin d'honneur offert aux autorités présentes. Les convives se sont séparés après le discours du chef de quartier d'Oké-Ekpa qui a invité à un rendez-vous annuel autour de ce patrimoine commun restauré.

Edem Dadzie

Réformes politiques

Le MJPCST salue l'ouverture vers une alternance future

Suite à l'adoption des réformes politiques par l'Assemblée nationale togolaise mercredi dernier, le ministre des Droits de l'Homme et chargé des Relations avec les institutions de la République, Christian Trimua, a pris ses responsabilités en allant expliquer le contenu de la réforme tant à la communauté nationale qu'internationale.

Au-delà des intérêts politiques, les nouvelles réformes intervenues la semaine dernière à l'Assemblée nationale ont été plutôt dans l'ensemble bien accueillies. Le Mouvement des jeunes pour la paix, la cohésion et la sérénité au Togo (MJPCST), exprime à son tour tout le bien qu'il pense de ces modifications constitutionnelles.

Le président de ce mouvement pense que la plupart des points qui ont fait l'objet de discorde pendant des années entre les acteurs politiques togolais ont été retouchés

par les députés et que cela augure des lendemains meilleurs pour le Togo. « Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle de sérénité, de cohésion et de partage. Aujourd'hui, les points essentiellement touchés par les réformes auront un impact positif dès leur mise en œuvre », a déclaré Razak Kouatidja, président du MJPCST.

Il comprend naturellement qu'il y ait des voix discordantes qui s'expriment en défaveur de ce qui a été fait. C'est d'ailleurs le signe de la vitalité de la démocratie qui a aussi pour caractéristique, les

divergences de points de vue. Les Togolais ne pourront pas regarder dans la même direction. Mais il faut que toutes les opinions s'expriment dans la paix et le respect de l'autre. Pour le MJPCST, les divergences ne constituent pas un frein à l'évolution du pays.

Mais le mouvement fait remarquer qu'un pas important vient d'être posé sur la voie de l'alternance au sommet de l'Etat. « Avec les aménagements introduits dans la Constitution, nous savons que quelles que soient les circonstances et les événements,



Razak Kouatidja, président du MJPCST

l'alternance aura lieu au sommet au plus tard après deux mandats ».

En effet, et c'est ce qui est important, à partir de maintenant, la Constitution togolaise limite les mandats présidentiels. Cela a constitué une revendication phare dans notre pays pendant des années. Et puis, pour le camp au pouvoir, des dispositions sont

intervenues pour garantir l'après-présidence à l'actuel président, mais aussi à tous ses futurs remplaçants.

« Le président sortant a une idée des garanties sécuritaire, économique et politique. C'est le gage d'une porte ouverte à l'alternance attendue au pays », a écrit Razak Kouatidja.

Edem D.





GTA ASSURANCES VIE
GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE



GTA ASSURANCES
GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE



RAMADAN MUBARAK

**Bon Ramadan à tous dans
la piété et le partage**

MWDDB



www.gtaassurancesvie.tg

www.gtaassurances.net